Insee Flash
La Réunion

N° 151
Mars 2019
La Réunion-Mayotte

## La précarité des femmes à La Réunion

# Les mères isolées plus exposées à la pauvreté

À La Réunion plus encore qu'en métropole, les femmes sont davantage concernées par la pauvreté que les hommes. Elles vivent en effet bien plus souvent seules avec leurs enfants (une femme sur cinq), ce qui les expose fortement à la pauvreté. Ainsi, six femmes sur dix élevant seules leurs enfants sont pauvres. Plus elles ont d'enfants, plus leur risque de pauvreté augmente. Ces mères isolées sont moins souvent titulaires d'un diplôme qualifiant et davantage à l'écart de l'emploi. En revanche, les femmes de moins de 60 ans vivant seules sont moins souvent concernées par la pauvreté que les hommes seuls.
Par ailleurs, les Réunionnaises occupent plus rarement un emploi que les Réunionnais. Cet emploi est souvent plus précaire et moins rémunérateur : en 2015, le revenu salarial des Réunionnaises est inférieur de 14 % à celui des Réunionnais.

Sébastien Merceron, Claude Touzet, Insee

En 2015, à La Réunion comme en métropole, la population de 15 ans ou plus est davantage constituée de femmes (53 %) que d'hommes. En revanche, la population réunionnaise est plus féminisée qu'en métropole entre 25 et 44 ans : les femmes y représentent 54 % contre 51 %. Les Réunionnaises de 15 ans ou plus sont davantage exposées à la pauvreté monétaire que les Réunionnais et que les métropolitaines, de par leur insertion sur le marché du travail et leur situation familiale moins favorables.

### Les Réunionnaises sont plus éloignées de l'emploi

En 2017, à La Réunion, seules 43 % des femmes de 15 à 64 ans ont un emploi, contre 52 % des hommes. Plus nombreuses que dans les régions métropolitaines, les moins diplômées sont les plus éloignées du marché du travail. De surcroît, la parentalité, plus fréquente et plus précoce à La Réunion, constitue souvent un obstacle à la prise d'un emploi et creuse les écarts entre les femmes et les hommes. Ainsi, les jeunes femmes de 25 à 29 ans sont nettement moins en emploi (42 %) que les jeunes hommes (55 %). En métropole, celles-ci sont bien plus nombreuses à occuper un emploi (70 %). L'écart entre femmes et hommes y est donc moins marqué qu'à La Réunion.

### Une Réunionnaise sur cinq vit seule avec ses enfants

Les Réunionnaises vivent moins souvent en couple que les métropolitaines (57 % contre 63 % des femmes). Ainsi, 59 000 mères élèvent seules leurs enfants à La Réunion, une situation deux fois plus fréquente qu'en métropole (21 % contre 9 %, *figure 1*). En comparaison, très peu d'hommes sont à la tête d'une famille monoparentale (4 % à La Réunion). La situation réunionnaise est comparable à celle des autres DOM : 26 % des femmes vivent seules avec leurs enfants aux Antilles et en Guyane. À La Réunion, comme ailleurs en France, le nombre de familles monoparentales a augmenté régulièrement au cours des trente dernières années.
Les maternités et les départs du domicile parental sont plus précoces pour les jeunes Réunionnaises : une femme de 20 à 30 ans sur quatre a été mère avant l'âge de 20 ans à La Réunion, contre seulement une femme sur vingt-cinq en métropole. Aussi, entre 20 et 24 ans, 6 % des Réunionnaises vivent déjà seules avec leurs enfants, soit trois fois plus qu'en métropole.

### Les mères isolées sont très touchées par la pauvreté

Les femmes vivant seules avec leurs enfants sont plus souvent pauvres : 61 % vivent sous le seuil de pauvreté à La Réunion en 2015, contre 44 % des hommes en familles monoparentales et 34 % des couples avec enfants *(figure 2)*. Plus le nombre d'enfants est élevé, plus le taux de pauvreté est important : il culmine à 79 % pour les mères seules avec trois enfants ou plus.
En effet, les mères isolées cumulent les facteurs de risques de pauvreté. Leur faible niveau d'études (une sur deux seulement dispose d'un diplôme qualifiant) et la problématique de la garde des enfants constituent des freins à leur insertion professionnelle : seules un tiers sont en emploi.

**1 Cinq fois plus de femmes que d'hommes à la tête d'une famille monoparentale**

Répartition des femmes et des hommes par type de ménage à La Réunion et en France métropolitaine en 2015

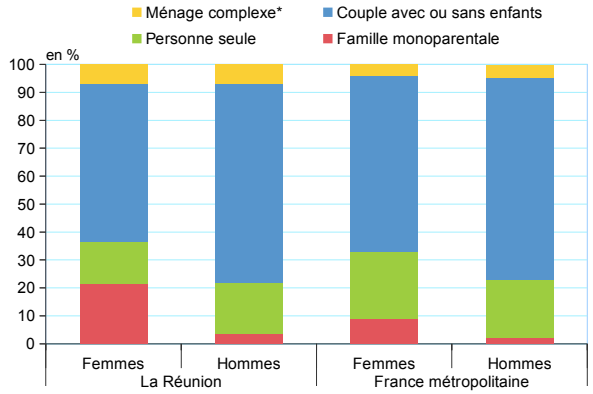


*Ménages constitués de plusieurs familles et/ou de personnes sans lien de parenté.
Champ : population de La Réunion de 15 ans ou plus, hors enfants et petits enfants.
*Source : Insee, Recensement de la population 2015.*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE LA REUNION
Insee

## 2 Les familles monoparentales sont les plus touchées par la pauvreté

Taux de pauvreté par type de ménage et sexe de la personne de référence à La Réunion en 2015

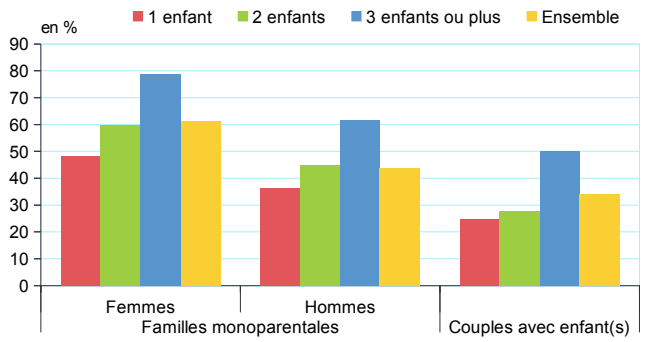


*Source : Insee, Filosofi 2015.*

Le niveau de vie mensuel médian d'une famille monoparentale avec une femme à sa tête atteint 910 euros par unité de consommation, contre 1 130 euros lorsqu'un homme est à sa tête. L'écart de niveau de vie entre sexes est plus fort chez les familles monoparentales composées d'un ou deux enfants que pour celles de trois enfants ou plus. Les prestations sociales (minima sociaux, prestations familiales et prestations logement) constituent une part importante du revenu des mères vivant seules : 29 % pour les mères vivant avec un enfant, 41 % avec deux enfants et 68 % avec trois enfants ou plus. En comparaison, les prestations sociales représentent 11 % des revenus pour un couple avec enfants, et 15 % pour les femmes ou les hommes vivant seul(e)s. Deux tiers des mères isolées perçoivent des minima sociaux, pour un tiers des pères isolés.

### Les femmes de moins de 60 ans vivant seules sont moins touchées que les hommes par la pauvreté

En 2015, 15 % des Réunionnaises vivent seules contre 18 % des Réunionnais et 24 % des métropolitaines. Parmi ces 42 600 Réunionnaises, celles de 60 ans ou plus sont davantage exposées à la pauvreté que les hommes vivant seuls. En effet, le montant des retraites est plus faible pour les femmes.

En revanche, les 21 700 femmes seules de moins de 60 ans sont moins souvent concernées par la pauvreté que les hommes seuls (39 % contre 45 %). Entre 30 et 59 ans, elles sont plus souvent diplômées et mieux insérées sur le marché du travail. Entre 30 et 39 ans, 23 % d'entre elles sont pauvres contre 37 % des hommes seuls.

### Un revenu salarial inférieur à celui des hommes, en lien avec des emplois plus précaires

Lorsqu'elles travaillent au sein d'une entreprise, les Réunionnaises perçoivent en moyenne un revenu salarial de 19 500 euros en 2015. C'est autant que les métropolitaines, mais 14 % de moins que les Réunionnais soit 3 200 € de moins. Cet écart femmes-hommes est plus faible à La Réunion, aux Antilles et en Guyane, qu'en métropole (24 %). À La Réunion, la proportion de cadres et de grandes entreprises dans l'emploi salarié, où les écarts de salaires sont plus marqués entre sexes, est en effet plus faible.

À La Réunion comme ailleurs, les femmes travaillent plus fréquemment dans des secteurs moins rémunérateurs, comme les commerces et les services de proximité. Leurs métiers sont en outre moins diversifiés que ceux des hommes : la moitié des femmes de 30 à 65 ans travaillent dans huit familles professionnelles, alors que quinze familles concentrent la moitié des hommes en emploi.

Leur salaire est également tiré à la baisse par une durée de travail moins élevée : 29 % des salariées sont à temps partiel en 2015, soit deux fois plus que les hommes *(figure 3)*. Elles sont par ailleurs plus nombreuses à être en contrat à durée déterminé (18 % contre 15 %) ou sur un contrat aidé (55 % des emplois aidés sont occupés par des femmes en 2017).

Pourtant, à La Réunion comme en métropole, les filles ont moins de difficultés scolaires. Elles décrochent moins du système éducatif que les garçons. Elles s'orientent plus fréquemment vers les filières générales après la troisième et ont des taux de réussite au baccalauréat plus élevés (91 % contre 85 % en 2018). Elles sont ainsi plus nombreuses à faire des études supérieures et à obtenir un diplôme : 32 % des Réunionnaises de 25 à 34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur en 2015 contre 23 % des Réunionnais. Elles restent toutefois moins nombreuses que les métropolitaines (50 %). Globalement, les Réunionnais sont deux fois plus nombreux que les Réunionnaises à avoir des difficultés à l'écrit.

Plus diplômées qu'eux, les Réunionnaises occupent plus souvent que les Réunionnais un emploi d'un niveau inférieur à celui auquel leur diplôme devrait leur permettre d'accéder : 28 % contre 21 % pour les hommes en 2012. C'est toutefois moins fréquent que pour les salariées métropolitaines (34 %), plus diplômées.

## 3 Les conditions d'emploi des femmes salariées pèsent sur leurs salaires

Caractéristiques de l'emploi salarié des femmes et des hommes en entreprises à La Réunion en 2015

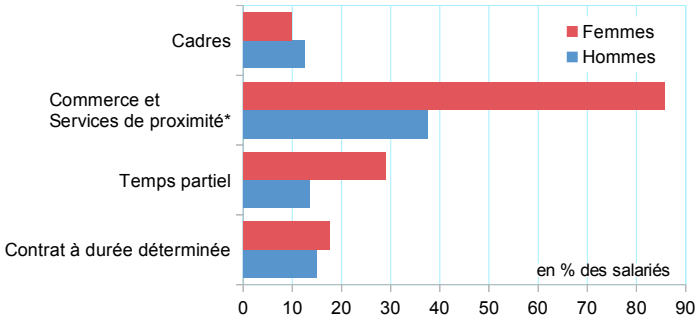


*hors transport.
Champ : actifs occupés salariés de 15 ans ou plus.
*Source : Insee, Filosofi 2015.*

## Définitions

**Niveau de vie** : revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'**unités de consommation** (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le seuil de pauvreté dit « métropolitain » est fixé à 60 % du **niveau de vie médian** observé en métropole, soit environ 1 000 euros par mois et par UC. Le **taux de pauvreté** est la part des personnes pauvres, c'est-à-dire vivant dans un ménage qui dispose de moins de 1 000 euros par mois et par UC.

**Unités de consommation (UC) :** permettent de comparer les niveaux de vie des ménages de tailles et de compositions différentes. Le premier adulte du ménage compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC, les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC.

Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Le **revenu disponible** : ensemble des revenus d'activité, des retraites et pensions, des revenus du patrimoine, des revenus financiers et des prestations sociales (prestations familiales, aides au logement et minima sociaux).

Le **revenu salarial** est la somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année, nets de toutes cotisations sociales. Il prend en compte le nombre de jours travaillés et la quotité de temps de travail

## Partenariat

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité.

**Insee La Réunion- Mayotte**
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT- DENIS CEDEX 9

**Directeur de la publication** :
Aurélien Daubaire

**Rédaction en chef :**
Julie Pariente

ISSN : 2275- 4334 (version imprimée)
ISSN : 2272- 7760 (version en ligne)

© Insee 2019

## Pour en savoir plus :

- Besson L., « Niveaux de vie et pauvreté à La Réunion en 2015 », *Insee Flash Réunion* n° 131, juin 2018.
- « Femmes et hommes, l'égalité en question », *Insee Référence*, mars 2017.
- Chaussy C., Clain. E, Daudin V. « L'accès à l'emploi, première inégalité entre les femmes et les hommes à La Réunion », *Insee Analyses Réunion*, mars 2015.
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : @InseeOI

Insee
Mesurer pour comprendre